

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-0640 du 25/03/2021**

Arrêté du 25 mars 2021

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,  
HORS CLASSE, ET AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES,  
CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNEE 2021

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe, et affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2021.

Date d'application : avril 2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, ET AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE,  
ET AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE,  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**



**ARRÊTÉ**

portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe,  
et affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2021

**LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 11 février 2021 portant ajustement de périmètre des services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'instruction du bureau SPIB-1B n° 2021/02/3089 du 9 février 2021 relative au référentiel des structures comptables projeté au 31/12/2021 ;

**ARRÊTE :**

**Article 1** : L'inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe, dont le nom suit, est affectée dans les fonctions ci-dessous désignées, dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
FISCHER	EVE-LAURENCE	142580	DRFIP PARIS SPF PARIS 12	DRFIP PARIS EMPLOI ADMINISTRATIF	12/04/2021

**Article 2** : Les inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, dont les noms suivent, sont affectés dans les fonctions ci-dessous désignées, dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
BALAVOINE	LAURENT	817056	DDFIP DEUX-SÈVRES TS MELLE	DDFIP DEUX-SÈVRES EMPLOI ADMINISTRATIF	01/04/2021
VERHEGGE	NANCY	170208	DDFIP LOT-ET-GARONNE SPF VILLENEUVE-SUR-LOT	DDFIP LOT-ET-GARONNE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/04/2021

**Article 3** : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 25 MARS 2021

POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Jérôme Fournel	